

QUE le lieu de résidence de madame Andrée St-Pierre soit fixé dans la Ville de Rimouski ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61650

Gouvernement du Québec

### **Décret 515-2014, 11 juin 2014**

CONCERNANT la nomination de monsieur David Bouchard comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE monsieur David Bouchard de Saint-Maurice, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 12 juin 2014;

QUE le lieu de résidence de monsieur David Bouchard soit fixé dans la Ville de Shawinigan ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61651

Gouvernement du Québec

### **Décret 516-2014, 11 juin 2014**

CONCERNANT la nomination de madame Carole Lepage comme juge de la cour municipale commune de la Ville de Sorel-Tracy

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Carole Lepage de Sainte-Anne-de-Sorel, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu des articles 32 et 38 de la Loi sur les cours municipales (chapitre C-72.01), durant bonne conduite, par

commission sous le grand sceau, juge de la cour municipale commune de la Ville de Sorel-Tracy, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi;

QUE cette nomination prenne effet à compter du 12 juin 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61652

Gouvernement du Québec

### **Décret 517-2014, 11 juin 2014**

CONCERNANT la nomination de monsieur Marc Alain comme juge de la cour municipale commune de Candiac

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE monsieur Marc Alain de Beauharnois, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu des articles 32 et 38 de la Loi sur les cours municipales (chapitre C-72.01), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la cour municipale commune de Candiac, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi;

QUE cette nomination prenne effet à compter du 12 juin 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61653

Gouvernement du Québec

### **Décret 518-2014, 11 juin 2014**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la 32<sup>e</sup> Réunion fédérale-provinciale-territoriale annuelle des ministres responsables de la condition féminine qui se tiendra les 19 et 20 juin 2014

ATTENDU QUE se tiendra à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), les 19 et 20 juin 2014, la 32<sup>e</sup> Réunion fédérale-provinciale-territoriale annuelle des ministres responsables de la condition féminine;